



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM SAINTE ROSE RUE JULES LE BOYER 97115 STE ROSE déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M.Henry VELIN, représentant de la société ACTION METAL S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 IMM NAZEL 2 BVD CHEVAL ST GEORGES PARC ACTIVITE DE JABRUN 97122 BAIE MAHAULT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

VELIN Henry

Nombre d'actions : 10

Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

10278 05342 00020545501 70

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 mars 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé.

JST141

Didier JACOBY-KOALY
Chargé de clientèle
didier.jacobykoaly@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel de Sainte-Rose
Rue Jules le Boyer - Imm. Magenta
97115 SAINTE ROSE
Siret : 540 640 436 00018 - NAF : 6419Z
Tél : 0820 205 535 - Fax : 0590 08 01 01